

LETTRE ELECTRONIQUE MENSUELLE



AGENCE
FONDS SOCIAL EUROPEEN
Service Animation thématique

Numéro 2 — Février 2004

EQUAL

Introduction

Le Service Animation thématique de l'Agence Fonds social européen a le plaisir de vous envoyer sa deuxième lettre d'information électronique EQUAL.

Tout d'abord, nous nous félicitons du bon accueil que vous avez réservé à cette lettre électronique. Ensuite, nous vous remercions pour votre participation active à la journée de lancement du second appel à projets Equal, qui donna lieu à de réels échanges entre porteurs de projets et qui nous permit de vous rencontrer. Enfin, nous soulignons le succès que rencontrent les formations PCM. Les échos que nous en avons sont très positifs, tant de la part des apprenants que de celle des formateurs.

Journée de promotion et de valorisation des produits des PDD Equal du premier round (Bruxelles, 17 février 2005)

Cette grande journée aura lieu le jeudi 17 février 2005 à l'Hôtel Crowne Plaza à Bruxelles. Elle s'organisera autour de deux grandes activités : un espace d'exposition et trois espaces de conférences. Le programme complet de la journée sera disponible sur le site de l'Agence à partir du 10 février 2005. Vous y êtes cordialement invités. L'entrée y est libre et gratuite.

Encodage RIFE et Accords de coopération transnationale (ACT)

La quasi-totalité des PDD a envoyé les données au cours de la première semaine de janvier 2005. Celles-ci ont ensuite été encodées par les gestionnaires Equal de l'Agence FSE, ce qui nous a permis de recevoir les codes de la Commission. Ceux-ci—les login et les mots de passe de lecture et d'écriture— vous ont ensuite été envoyés afin de vous permettre, dès que votre recherche de partenariat aura porté ses fruits, de conclure les Accords de coopération transnationale qui en découleront.

Quelques petits conseils bienvenus pour la conclusion de l'ACT

- Se donner le temps et les moyens ;
- Se mettre d'accord sur la répartition des tâches ;
- S'accorder sur une version papier préalable ;

Agence FSE

Ch. de Charleroi, 111

1060 Bruxelles

Tél. : 02/ 234 39 74

Fax : 02/ 234 39 94

www.fse.be



Cette lettre informatique veut renforcer le lien avec les opérateurs en leur offrant un memento mensuel reprenant des informations brèves, essentielles et fraîches.

Pour nous faire part de vos activités, écrivez-nous :
frederic.gosgnach@fse.be
Tél.: 02/234 39 65

Editeur responsable :
Guy De Smedt, Directeur de l'Agence FSE

- Éviter le jargon ;
- Se connecter à ETCIM pendant des périodes plus calmes ;
- Utiliser le copier – coller ;
- Sauvegarder régulièrement ;
- Prévenir les partenaires lorsque l'ACT est prêt pour la validation.

Quelques petits conseils pour le bon fonctionnement d'un PDD glanés dans les témoignages des PDD du premier round (document disponible sur le site de l'Agence)

- Définir clairement les rôles ;
- Planifier les activités ;
- Budgétiser les activités ;
- S'assurer d'une communication de qualité ;
- Prévoir un reporting régulier ;
- Prévoir un processus décisionnel démocratique ;
- Mener une auto-évaluation continue ;
- Intégrer dès le départ la notion de mainstreaming.

Forum sur la transnationalité

La structure d'appui EQUAL française Racine est sur le point de finaliser un forum dédié à la transnationalité sur son site Internet (www.racine.fr). Il s'agit d'un outil léger et sans prétention de mise en relation directe des projets et un complément à l'ECDB, qui reste l'outil central de la construction de la transnationalité.

Journée de lancement du second appel à projet Equal (Bruxelles, 20 janvier 2005)

Le 20 janvier 2005, à l'espace 27 septembre, le service Animation thématique de l'Agence Fonds social européen a organisé une journée à laquelle ont participé les Partenariats de développement (PDD.)

La journée s'est centrée sur les activités à mettre en œuvre pendant l'Action 1, à savoir la finalisation des Accords de partenariats de développement et les Accords de coopération transnationale qui seront le fondement des activités nationales et européennes des PDD jusqu'en 2008. Cette phase de construction est très importante et comme les différentes interventions l'ont montré, elle représente un réel défi. Pour aider les PDD à les relever au mieux, une série d'outils ont été conçus par les PDD du premier round, par l'Agence FSE, en collaboration avec des experts externes ou encore au niveau européen. Tous ont une même caractéristique : ils sont basés sur l'expérience de terrain, soutenue, le cas échéant, par une approche théorique.

Le Service Animation thématique a réuni les outils principaux destinés à aider les PDD ou à les guider dans l'élaboration des accords qui leur permettront d'obtenir l'agrément définitif. Il s'agit du guide Equal pour les Partenariats de développement, le modèle de convention de Partenariat de développement, le guide de la transnationalité, le help-desk en gestion de projet et cadre logique, le help-desk en intégration de genre, le guide d'auto-évaluation et le guide de mainstreaming de genre.

Trois PDD du premier round ont également présenté des conseils pour l'élaboration des partenariats nationaux et transnationaux. Il s'agit du PDD « Formation à distance » représenté par Mme Brundseaux du LabSet (Ulg) ; du PDD « Intégration et valorisation des compétences » représenté par Mme Targosz du Carrefour interculturel wallon et du PDD « Créalux » représenté par Mme Rulot de Intégra Plus. Leurs présentations sont également téléchargeables sur le site de l'Agence FSE. Elles suivent un canevas de présentation qui correspond à celui qui a été retenu pour l'établissement du guide européen des Partenariats de développement. Ce canevas reprend également les différentes étapes du cycle de vie d'un projet et fait donc le lien avec le support théorique qui a servi de base à la révision de la méthodologie et des procédures mises en œuvre dans le second round.

Ces promoteurs ont entre autres accepté de consacrer du temps à aider les nouveaux PDD, de manière personnalisée, s'ils le souhaitent et d'endosser le rôle difficile de coach vis-à-vis de ceux d'entre eux qui solliciteraient leur avis pendant la mise en œuvre des différents partenariats.

Les différentes étapes des procédures administrative et financière et un programme des prochaines activités thématiques clôturèrent la matinée.

Un espace de rencontre informel fut l'occasion de nouer des contacts fructueux en vue d'établir, dès à présent, la base d'une collaboration élargie au sein du programme.

Divers documents de référence, téléchargeables sur le site de l'Agence FSE (www.fse.be), furent mis à la disposition des PDD participants à la journée de lancement. Le guide administratif et financier ainsi que le guide comptable sont, quant à eux, uniquement disponibles sur le site de l'Agence.

Les étapes de la procédure administrative et financière

- Les accords de PDD seront soumis à une nouvelle décision des gouvernements qui devrait intervenir en avril. Suite à celle-ci, une demande de concours confirmée devra être validée par les PDD. Le Certificat de mise en œuvre administratif (CMOA) devra également être fourni signé par tous les partenaires à cette occasion. Néanmoins, la demande de concours modifiée est rendue accessible dès à présent pour permettre un premier travail de modification parallèle à la conclusion de l'accord de PDD. La validation électronique de ce document sera impossible tant que les gouvernements n'auront pas pris de décision définitive.

- La date d'éligibilité des dépenses action 2 pourrait être pour tous, s'ils le déclarent ainsi, le 1er janvier 2005. Les activités éligibles pour l'action 1 sont des activités de préparation de l'activité et des accords nationaux et transnationaux à l'exclusion de celles liées à l'activité elle-même. Les premiers préfinancements d'acomptes de 75% du budget annuel (paiements limités à certains opérateurs) pourront être libérés après vérification de la demande de concours modifiée validée et signée par tous les partenaires et d'un CMOA en bonne et due forme (délai estimé : juin 2005.)

- Les rapports d'activité seront demandés par exercice civil et celui de 2004 ne portera que sur l'action 1, celui de 2005 pouvant porter pour partie sur l'action 1 et l'action 2 ou uniquement sur l'action 2, en fonction de la date choisie pour le début de cette action.

- Le guide administratif et financier ainsi que le guide comptable sont disponibles sur le site de l'Agence et sont les documents de référence pour ces matières.

Remarque importante sur les divers documents

Il convient de distinguer deux types de documents : les documents de référence obligatoires (l'Accord de coopération transnationale, le Modèle de convention et le Guide administratif et financier) et les autres documents (Guide pour les Partenariats de développement, Guide de la transnationalité etc) qui ont pour vocation d'aider les PDD dans leur travail.

Conférence « EQUAL : libre circulation des bonnes idées » (Varsovie, 25-26 février 2004)

La Commission européenne organise à Varsovie les 25 et 26 février 2005 une conférence de mainstreaming vertical d'une grande importance intitulée « EQUAL : libre circulation des idées » à laquelle elle a invité des délégations de décideurs politiques des vingt-cinq Etats membres.

L'Agence Fonds social européen disposera d'un stand dans l'espace d'exposition qui y est prévu, pour présenter les réalisations des actions que les divers Partenariats de développement ont menées lors de la première programmation EQUAL. A cet effet, nous rappelons aux PDD de la première programmation qu'il leur est toujours possible de nous faire parvenir les réalisations qu'ils souhaiteraient voir exposées et valorisées à Varsovie. Celles-ci doivent être envoyées pour le 10 février 2005 au plus tard, à l'Agence FSE – Direction Animation thématique – Chaussée de Charleroi, 111 – 1060 Bruxelles. Pour toute question, n'hésitez pas à appeler Frédéric Gosgnach – 02/ 234 39 65

Bulletin d'information papier

Nous avons décidé d'y octroyer un plus grand espace de parole aux porteurs de projets. N'hésitez dès lors pas à nous envoyer vos textes pour les prochaines parutions (été 2005), l'édition de printemps étant déjà clôturée.